



édito

Le printemps est arrivé et comme les bonnes nouvelles n'arrivent pas seules, le temps de la convivialité est enfin de retour !

Quel plaisir de pouvoir se retrouver pour partager entre voisins ou amis de bons moments, ceux qui nous ont tant manqué ces deux dernières années.

Nous vous demandons de patienter encore un peu et de laisser pousser le gazon avant de pouvoir profiter de l'espace fitness.

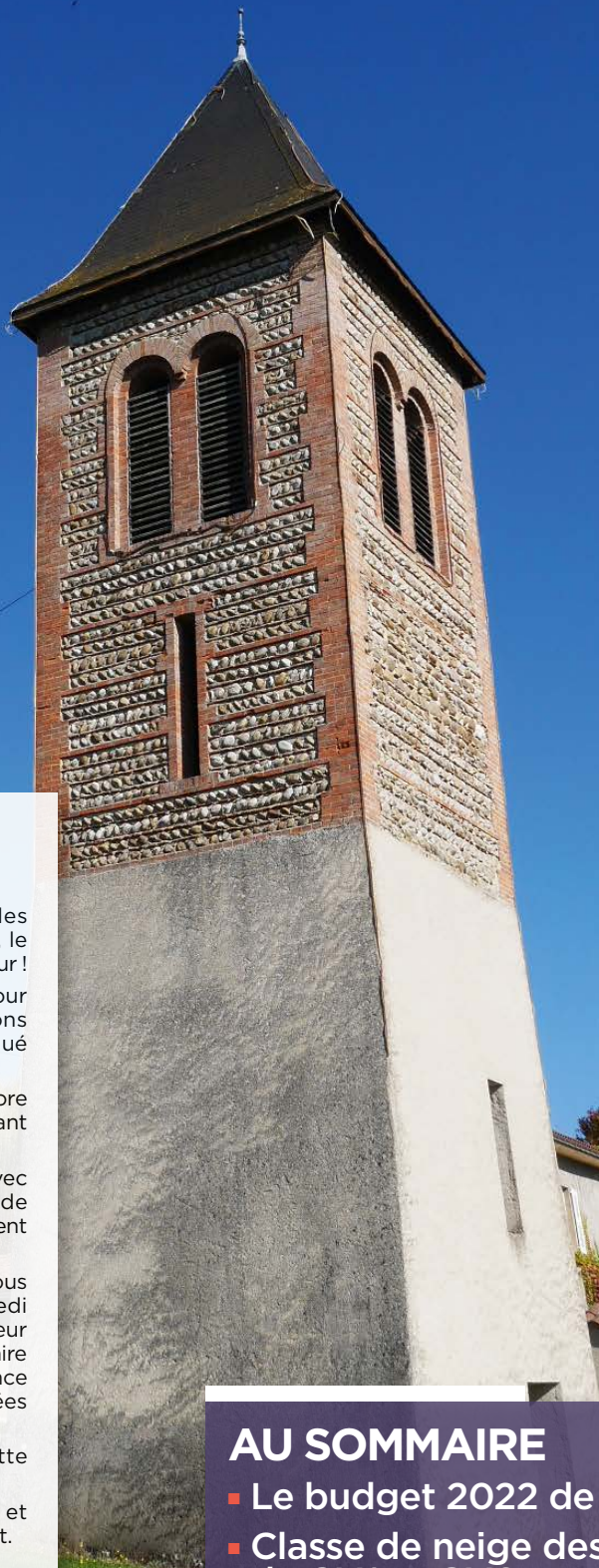
L'aménagement des lieux se poursuit avec l'installation prochaine de tables et de bancs . Des toilettes sèches vont également être mises en place à proximité.

Avec la fin des restrictions sanitaires, nous allons pouvoir nous retrouver le samedi 25 juin à 10h45 afin de mettre à l'honneur Robert Douillet en tant que maire honoraire et ainsi lui montrer notre reconnaissance pour toutes les années qu'il a consacrées à la commune.

Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie.

Avec les beaux jours, sachons profiter et apprécier la nature tout en la respectant.

Martine Jacquin,
Maire de Colombe



AU SOMMAIRE

- Le budget 2022 de la commune
- Classe de neige des élèves de CM1 et CM2
- informations diverses

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Margaux CHABERT

Née le 1^{er} décembre 2021 à Voiron

Andréa ESCOFFIER

Né le 10 décembre 2021 à Grenoble

Nina COLLET

Née le 14 décembre à La Tronche

Iris SAUNIER

Née le 2 janvier 2022 à Grenoble

Alba SANTIAGO

Née le 25 janvier à Voiron

**Bienvenue à tous ces bébés
et félicitations aux parents.**

MARIAGES

Patrick DE SOUSA MOURA
et Susana Cristina GONCALVES
VIEIRA

Le 19 mars

**Meilleurs vœux de bonheur
aux mariés.**

DÉCÈS

Baptiste GAVAND-DEPARTE
Décédé le 19/11/2021

Magali SAVARIN-MARESTAN
Décédée le 18/12/2021 à Colombe

Jean-Michel MARITANO
Décédé le 20 février à Voiron

Paulette BONNET née DUFOUR
Décédée le 26 février à Voiron

Arlette ROSE née VICTOR
décédée à RIVES le 09/03/22

Yolande ROBERT MICHON née
PELISSIER
Décédée le 11 mars à Voiron

**Nous renouvelons nos plus sincères
condoléances aux familles dans
la peine.**

SOUVENIR

MARIE-HÉLÈNE CASTELLAN

Marie-Hélène Castellan s'en est allée prématurément. Investie pendant de nombreuses années au sein de la vie publique de Colombe pour le portage de repas aux personnes âgées ; membre active du CCAS de Colombe puis élue municipale pendant 6 ans.

Durant son mandat elle a fait preuve de détermination et de ténacité sur les dossiers qui lui tenaient à cœur, mais toujours dans la bonne humeur et dans le respect des débats.

La signalétique de la fresque de l'église de Colombe a pu voir le jour grâce à son action.

Elle serait heureuse de savoir que la fresque qu'elle aimait tant vient d'être restaurée pour retrouver son éclat original.

Mme Martine Jacquin, Maire de Colombe ; les adjoints ; le conseil municipal et les membres du CCAS ont une pensée pour elle et présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

L'AGENDA 2022

LES ÉVÉNEMENTS À COLOMBE ET TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

Les évènements se tiendront sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à la date de la manifestation. Plus de précisions sur la tenue de l'évènement et les horaires près des associations organisatrices.

AVRIL 2022

Judi 21 avril : en journée au gymnase de Colombe, concours de belote et loto du club sérénité

Dimanche 24 avril : de 8H à 19H ouverture du bureau de vote dans la salle communale pour l' élection présidentielle

MAI 2022

Samedi 7 mai : en journée au boulodrome, tournoi de pétanque du sou des écoles

Samedi 14 mai : 20H30 au gymnase, spectacle de Serge Papagalli organisé par le comité des fêtes de Colombe

Vendredi 20 mai : spectacle de l'AFR (à confirmer)

Samedi 21 mai : en journée au gymnase, tournoi de judo

JUIN

Judi 9 juin : 20h30 à la salle des fêtes, assemblée générale du comité des fêtes

Samedi 11 juin : salle polyvalente ou en extérieur, concert de fin d'année de l'association symphonie chant

Dimanche 12 juin : ouverture du bureau de vote dans la salle communale pour les élections législatives

Vendredi 17 juin : 17h30 au gymnase de Colombe, assemblée générale LCA foot

Dimanche 19 juin : ouverture du bureau de vote dans la salle communale pour les élections législatives 2^e tour

Vendredi 24 juin : 20H30 salle des fêtes, assemblée générale ACCA

Vendredi 24 juin : 20H30 salle polyvalente de Colombe: nouvelle conférence Colombe autrefois par Bernard Perrin

Samedi 25 juin : 10H45 à la salle polyvalente, cérémonie d'honorariat de Robert Douillet

JUILLET

Samedi 2 juillet : en matinée au gymnase, fête des écoles

Samedi 9 juillet : en journée au boulodrome, tournoi de pétanque du club sérénité

Samedi 16 juillet : en soirée, feu d'artifice et son bal populaire



LOCATION DES SALLES COMMUNALES

À Colombe trois salles sont ouvertes à la location (sous réserve des conditions sanitaires) :

La salle des fêtes (sous l'ancienne mairie), la salle communale (derrière l'actuelle mairie) et la salle polyvalente.

Il est également possible de louer du petit matériel (tables et chaises).

Lors du conseil municipal du 17 février 2022 les tarifs de location ont été votés pour l'année 2022.

Pour chaque location, une convention entre la mairie et le locataire sera signée et devra être respectée.

Les réservations se font uniquement en mairie.

Un tableau complet avec les salles, tarifs et conditions de location est disponible sur le site internet de la commune: www.colombe.fr ou en mairie.

INSTALLATION DE TOILETTES SECHES

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace multi-activités, étant très attachée au respect de l'environnement, la commune de Colombe a choisi d'installer une toilette sèche près des jeux d'enfants.

Une autre toilette sera placée près du cimetière pour les visiteurs, ainsi que pour les promeneurs.

Ces lieux d'aisance sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce principe de toilettes sèches propose une économie de la gestion de l'eau et demande un entretien ordinaire comme pour de traditionnels WC publics.

NUISANCES SONORES

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- En semaine, de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H30
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

URBANISME : SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (SVE) DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous permet le dépôt en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

La simplification de la démarche vous permettra de bénéficier d'un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires se feront directement en ligne.

Vous pouvez préalablement retrouver une assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R5221

Une seule adresse pour vos demandes en ligne d'autorisations d'urbanisme auprès de la commune de votre projet : <https://sve.sirap.fr/>

Sélectionnez votre commune, créez votre compte et laissez-vous guider.



EN BREF

COMMÉMORATION

La commémoration du 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie s'est déroulée samedi 19 mars en présence de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), d'anciens combattants et de la municipalité. La commune et la FNACA ont déposé des gerbes devant le monument aux morts.

À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi en mairie.

BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

Le 17 mars dernier le conseil municipal s'est traditionnellement réuni pour examiner le compte administratif 2021 et constater la parfaite symétrie avec le compte de gestion produit par la trésorerie de le Grand Lemps.

Le compte administratif de l'année 2021 retrace l'activité communale du premier budget voté par la nouvelle équipe municipale et traduit également les aléas de cette année Covid notamment en terme d'achat de produits sanitaires pour répondre aux obligations des différents protocoles ou en perte de recettes par l'absence de locations de salles communales.

Le bilan financier reste très positif est permet d'absorber en auto financement une partie des dépenses d'investissement qui améliorent les infra-structures de notre commune.

Le projet initié en fin de mandat précédent sous la mandature de monsieur Robert Douillet : l'agrandissement de l'école et la création de la cantine, mais aussi les premières décisions du conseil municipal élu en 2020 : le remplacement du city stade, l'aménagement de l'espace Fitness, la création d'un espace jeux d'enfants et bien évidemment toutes les dépenses annuelles pour l'entretien des voiries et bâtiments communaux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Fonctionnement :

| DÉPENSES | RECETTES |
|----------------|-------------------------|
| 1 067 360,64 € | 1 391 044,38 € |
| | EXCÉDENT : 323 683,74 € |

Pour mémoire un résultat de fonctionnement de 2020 reporté sur 2021 de 230 000 €, soit un résultat de 553 683,74 €

Investissement :

| DÉPENSES | RECETTES |
|------------------------|--------------|
| 1 339 558,20 € | 491 662,52 € |
| DÉFICIT : 847 895,68 € | |

Pour mémoire un résultat d'investissement 2020 reporté de 468 676,29 €, soit un besoin de financement de 422 219,39 €

Le résultat de fonctionnement est donc ventilé de la façon suivante : 422 219,39 € affecté en recette d'investissement pour couvrir le déficit et 131 464,35 € en recette de fonctionnement sur le budget 2022. Après avoir délibéré hors la présence du Maire, Martine Jacquin ordonnateur de ce compte administratif 2021, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la bonne gestion du premier magistrat de la commune.

LE BUDGET PRIMITIF A ÉTÉ CONSTRUIT AUTOUR DU PRINCIPE SUIVANT : MAINTIEN ET VIGILANCE.

Maintien du service en ajustant les prévisions de recettes et de dépenses et vigilance face aux aléas de cette année tant le contexte sanitaire et mondial est lourd d'incertitudes.

Pour couvrir le besoin d'investissement lié au projet foncier, le conseil emprunte un million d'euros et n'a pas souhaité modifier le taux des taxes foncières.

BUDGET PRIMITIF 2022

Fonctionnement :

| DÉPENSES | |
|--|-----------------------|
| Charges à caractère général | 516 600 € |
| Charges de personnel | 360 358 € |
| Atténuation des produits | 7300 € |
| Autres charges de gestion courante | 151 197 € |
| Charges financières | 65 000 € |
| Dépenses imprévues | 20 000 € |
| Virement à la section d'investissement | 313 109,35 € |
| Opérations d'ordre | 25 600 € |
| Total dépenses | 1 459 164,35 € |

| RECETTES | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| Atténuations de charges | 3 000 € |
| Produit des services | 90 100 € |
| Impôts et taxes | 1 020 000 € |
| Dotations et participations | 182 600 € |
| Autres produits de gestion courante | 32 000 € |
| Résultat reporté | 131 464,35 € |
| Total recettes | 1 459 164,35 € |

Investissement :

| DÉPENSES | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Immobilisations incorporelles | 6 000 € |
| Subventions d'équipement | 22 750 € |
| Immobilisation corporelles | 555 500 € |
| Immobilisations en cours | 1 760 000 € |
| Dotations fonds divers | 10 000 € |
| Emprunts | 274 000 € |
| Opérations patrimoniales | 315 036,00 € |
| Solde d'exécution reporté | 379 219,39 € |
| Total dépenses | 3 322 505,39 € |

| RECETTES | |
|--|-----------------------|
| Subventions d'investissement | 1 086 540,65 € |
| Emprunt | 1 000 000,00 € |
| Dotations Fonds divers | 160 000,00 € |
| Excédent de fonctionnement | 422 219,39 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 313 109,35 € |
| Opération d'ordre | 25 600,00 € |
| Opérations patrimoniales | 315 036,00 € |
| Total recettes | 3 322 505,39 € |



LA CLASSE DE NEIGE

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont eu la chance de partir une semaine en classe de neige en janvier dernier. Le projet initié par les institutrices a pu se réaliser grâce au financement des parents, du soutien des écoles et de la mairie.

En mars dernier, après une présentation sur la création du bulletin municipal, les élèves de ces classes ont écrit les articles ci-dessous pour vous rapporter leur séjour et leurs impressions, merci à eux.

AUTO-INTERVIEW DES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CM1-CM2 SUR LA CLASSE DE NEIGE

Avez-vous aimé la classe de neige ? *OUI parce qu'on a bien rigolé, on s'est bien amusés, on a bien skié et on a passé de bons moments avec nos amis. On se sentait un peu riches à Courchevel car il y avait de belles voitures : Porsche, Lamborghini... On se sentait heureux et rassurés.*

Avez-vous aimé la vie au chalet ? *OUI car les animateurs étaient très gentils, les repas trop bons, dans le chalet nous nous sentions comme chez nous, nous avons adoré les veillées (jeu du ninja, du maître du temps...), les temps calmes, les serveurs aussi...*

Avez-vous aimé les activités en extérieur ? *Nous nous sommes bien amusés pendant la sortie raquettes et nous avons appris des choses intéressantes. L'activité DVA était trop bien car nous avons appris à savoir ce qu'il faut faire quand il y a une avalanche mais elle n'a pas été assez longue, on a d'abord utilisé le DVA seul puis à deux, ça a pris « 3 secondes » seulement. Nous avons adoré le ski avec nos moniteurs.*

Quel a été votre plat préféré ? *Les nouilles chinoises à l'unanimité et les avis sont très partagés sur la soupe, elle était parfois trop salée.*

Comment s'est passée la boum de fin de séjour ? *La boum était trop géniale ! Il y avait plein de bonbons et de musiques actuelles qu'on avait nous-même choisies. Tout le monde dansait, Jade l'animatrice faisait des chorégraphies, à la fin il y a eu un concours de trax.*

Qui avez-vous rencontré ? *On a rencontré les moniteurs de ski : Jules, Guilhem, Alan, Gaétan et Quentin, les serveurs : Max et Bobby, les animateurs : Jade, Fiona, Gabin et Sébastien, Nolan a été le seul à voir le chef-cuisinier.*

Avez-vous apprécié les équipements ? *Nous avons apprécié les skis mais pas vraiment les chaussures de ski, elles n'étaient pas confortables et on a eu quelques ampoules.*

LA CLASSE DE NEIGE RACONTÉE PAR LES CM1

Bonjour !

Nous sommes les élèves de la classe de CM1 de l'école de Colombe. Nous sommes 28 élèves, il y a 16 filles et 12 garçons. Notre maîtresse s'appelle Myriam. Cette année nous avons eu la chance d'aller une semaine à Courchevel pour faire du ski. Nous sommes partis du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022.

Le premier jour, nous sommes arrivés à Courchevel 1650 en car et nous avons vu notre chalet. Certains repas étaient très bons, surtout lorsque nous avons mangé du poulet et des frites ! Dans les chambres nous étions répartis entre filles et garçons. Le dernier soir, il y a eu une boum, nous nous sommes tous bien habillés et certaines filles se sont maquillées.

Pendant les cours de ski, les moniteurs E.S.F. (école de ski française) nous ont appris à slalomer. Nous étions répartis par groupes de niveaux. Les moniteurs étaient gentils. Certains enfants ont trouvé que le ski était difficile et d'autres ont beaucoup aimé. Le dernier jour de ski les moniteurs nous ont remis nos étoiles, qui représentent notre niveau de ski.

En dehors du ski, nous avons fait d'autres activités :

Le lundi, nous avons fait un jeu de piste à Courchevel pour découvrir le village. Mercredi nous avons appris à secourir les personnes victimes d'avalanches grâce aux DVA (détecteurs de victimes d'avalanches).

Jeudi matin nous sommes allés faire des raquettes dans la nature et nous avons vu des traces d'animaux.

Cette classe de neige était super bien, nous avons adoré !

La classe des CM1 de Colombe



COLOMBE AUTREFOIS, HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le comité des fêtes de Colombe proposait le 12 mars dernier une conférence animée par Bernard Perrin, un Colombin passionné d'histoire qui a mis à profit la période des confinements successifs pour faire des recherches sur l'histoire de Colombe et monter des conférences pour que chacun puisse en profiter.

Ainsi environ 90 personnes ont pu apprendre que le village était déjà habité par quelques familles dès la préhistoire même si nous n'en avons aucune trace !

Les diverses invasions ont forgé notre village. Ainsi nous descendons des allobroges, des hommes rustres et incultes paraît-il !

Sur les hauteurs de Colombe s'est progressivement installé un vicus gaulois (village) puis au Moyen-âge une motte castrale a été édiflée (tour de guet entourée de palissade) dont il reste encore quelques vestiges si l'on cherche bien au futeau...

Terre rurale, il a fallu attendre le 20^{ème} siècle pour voir se développer Colombe et sa population :

Le passage du tram dans Colombe dès 1893 a permis cet essor. Eglises, écoles, transports, monument aux morts et journée du 12 juillet 1944 n'ont plus de secrets pour ceux qui étaient présent à la conférence.

Une soirée riche en informations et en découvertes !

Etant donné le succès de la soirée, la conférence sera renouvelée samedi 24 juin.

Colombe autrefois
histoire et patrimoine.

Samedi 12 mars 2022
salle polyvalente à 20h30

Organisation:
comité des fêtes de Colombe
Tél: 06 74 42 79 37 (René)
ou 06 86 90 40 75 (Colette)

COLOMBE

La vie du village au cours des siècles racontée à partir d'événements, de documents, d'images, de souvenirs ...

Présentation: Bernard PERRIN
Entrée gratuite, passe sanitaire obligatoire



UN RECORD : 43 ANS DE PRESIDENCE DE JOSEPH PERRIN AU SEIN DU COLOMBE MODEL CLUB

Fondateur du Colombe Model Club (CMC) avec 2 autres modélistes en 1977, après 43 ans de présidence du club d'aéromodélisme de Colombe, Joseph Perrin a souhaité quitter la présidence et passer la main tout en restant actif au sein du club.

Sa carrière professionnelle l'amenant à s'installer avec son épouse à Colombe, une rencontre improbable en 1977 fut le déclencheur de la naissance du CMC. En effet, Jean Claude Bonin qui venait faire l'installation d'une antenne de télévision au domicile de Joseph Perrin, découvrait avec étonnement au fond de sa cave, bons nombres de modèles réduits d'avions et de planeurs entreposés.

La vue de tous ces modèles réduits a bien entendu alimenté la conversation jusqu'à émettre l'idée de fonder un club d'aéromodélisme.

Après les premiers vols des modèles réduits sur des emplacements diffus dans la plaine de Colombe, une petite parcelle de champ prêtée par Paul Marigny fit leur bonheur durant plusieurs années malgré le caractère exigu de la piste proche des cultures. Lors du remembrement de la plaine de Colombe vers 1997, une parcelle de terrain considéré comme un espace communal dédié à une activité sportive fut proposée par Monsieur le Maire Robert Douillet et pour lequel Joseph Perrin s'était empressé de donner son accord.

Sous l'impulsion de Joseph Perrin, le CMC ouvre son école d'apprentissage au pilotage pour les jeunes ainsi qu'en 2001 l'écolage adulte. Le club participe régulièrement à diverses manifestations internes ou externes de types concours, démonstrations, séances de brevets de modélisme, voyages pour assister à des meetings aériens et de modélisme.

Fort de ses 35 adhérents réguliers de tous âges qui pratiquent des activités planeurs, avions, hélicoptères, drones et vol en salle l'hiver dans le gymnase de Colombe, le CMC domicilié à la Mairie de Co-

lombe est affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme depuis 1996.

La disponibilité, l'assiduité et le bénévolat au sein d'une société locale du « Colombe Model Club », avait déjà été saluée en 2008 par la remise à Joseph Perrin de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

Un grand merci à « JO » pour toutes ces années passées à la présidence du club tout en associant également son épouse à cette œuvre et rendez-vous au terrain pour de nombreux et beaux vols à venir.

Rédacteur : Yves LECOQ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Les informations de la vie intercommunale

FACTURES D'EAU : LA MENSUALISATION N'A QUE DES AVANTAGES !

Pour simplifier votre quotidien, pallier les oublis ou retards de règlement, pourquoi ne pas passer à la mensualisation ?

La mensualisation n'a que des avantages : lissage du montant de vos factures, prélèvement automatique sur votre compte bancaire... depuis le 1^{er} janvier 2022, ce service est proposé par la régie des eaux de Bièvre Est.

Pour souscrire, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la communauté de communes de Bièvre Est et téléchargez

les documents à compléter : www.cc-bievre-est.fr/1599-regie-des-eaux.html.

Remplissez-les et renvoyez-les par mail à facturation_eau@cc-bievre-est.fr ou déposez-les auprès du service usagers au siège de Bièvre Est, 1352 rue Auguste Blanchet à Colombe.

Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais.

Vous avez des questions ?

Le service usagers se tient à votre disposition au 04 76 31 58 66 ou sur place les lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



INFORMATIONS PRATIQUES

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE POUR LES JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

Le plan « **UN JEUNE, UNE SOLUTION** » mis en place en juillet 2000 a permis à plus de 3 millions de jeunes de trouver un emploi, un parcours d'insertion ou une formation. Certains jeunes ont décroché du système scolaire ou n'ont bénéficié d'aucune formation ou encore ignorent les démarches pour trouver un emploi et accéder à une formation. Ainsi, ils vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement exigeant et intensif par le **CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE** qui mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métier, d'un collectif de travail et la formation en alternance.

Le **CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE** s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (de moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), qui sont durablement sans emploi, ni formation, qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers de l'emploi.

QUE PROPOSE LE PROGRAMME ?

Un **accompagnement intensif** de 15 à 20h par semaine au minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, jusqu'à 12 mois.

Plusieurs solutions pendant le parcours :

- Des préparations pour entrer en formation,
- une formation qualifiante ou préqualifiante, une mission d'utilité sociale (exemple : service civique),
- une alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Un **référént unique** tout au long du parcours (le conseiller de mission locale ou de Pôle emploi) jusqu'à ce que le jeune soit inséré durablement professionnellement.

Une **allocation** pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois pour les jeunes sans ressources qui ne peuvent suivre un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins (détaché fiscalement ou rattaché à un foyer non imposable).

Une **application téléphonique** pour mettre le jeune au centre de l'accompagnement et lui faciliter les échanges avec son référent et lui donner accès à des offres d'alternance de stage et d'emploi mais aussi d'aide concernant la mobilité ou l'hébergement, etc.



COMMENT ACCÉDER AU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE ?

Les collectivités et les associations de lutte contre la pauvreté sont des acteurs de proximité pour repérer et me remobiliser les jeunes invisibles.

Partagez largement cette information avec les jeunes de votre connaissance qui pourront être accompagnés dans toutes leurs démarches.

La première étape consiste à les encourager à se tourner vers la Mission locale ou une agence Pôle Emploi. Grâce au site un jeune [jeune]solution.gouv.fr, le jeune peut remplir un formulaire, demander à être contacté par téléphone ou se rendre directement à la mission locale ou à l'agence Pôle emploi.

Accueil de la mission locale :

en prenant RV au téléphone : 04 74 79 18 18.
<https://www.mission-orientation-bievre.fr/bievre-est/>

- **Le Grand Lempis :** Centre socioculturel Lucie Aubrac
20 rue Joliot Curie - 38690 Le Grand-Lempis
- **Renage :** Centre socioculturel Ambroise Croizat
750 rue de la République - 38140 Renage
- **Agence Pôle Emploi :**
12 rue Commandant Julhiet - 38260 La Côte-Saint-André



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

Liberté
Egalité
Fraternité

**LA GENDARMERIE
DU GRAND-LEMPES - VAL DE VIRIEU
COMMUNIQUE**



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES

PRÉVENIR C'EST :

- Fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée (y compris le portail).
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne pas cacher les clés sous le paillason ou un pot de fleurs...
- N'inscrire ni nom et adresse sur ses trousseaux de clés.
- Ne pas laisser ses clés sur ou dans un véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation.
- Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables.
- Ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèquiers...
- Photographier vos bijoux, tableaux et meubles de styles, vos petits objets d'art.... (ainsi que les numéros de série de matériels informatiques et autres).
- Conserver les factures.
- Renforcer la protection de votre domicile (éclairages à détection, alarme...).
- En cas d'absence, votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision,...
- Poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier.
- Changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou en entrebâillant la porte. En cas de doute, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- En cas d'absence informer la gendarmerie locale de votre éloignement en profitant de l'OPERATION TRANQUILITE VACANCES, faites relever votre boîte aux lettres par une personne de confiance qui sera susceptible d'assurer également une veille.
- Soyez attentif (sans excès) à votre voisinage et signalez au 17, les agissements de personnes suspectes ou de véhicules rodants.



EN CAS DE CAMBRIOLAGE :

- Laissez les lieux en état : ne touchez à rien ;
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements, ...)
- Prévenez sans délai la gendarmerie en composant le 17 ou le 112
- À l'issue de l'intervention des gendarmes, dressez un inventaire complet des objets dérobés que vous apporterez au moment de votre dépôt de plainte ;
- Prévenez votre assureur.

65 RUE DE LA PLAINE, LE GRAND LEMPS 38690 - TEL. : 04 76 55 90 17

Mairie de Colombe

1351, route du Tram
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**

Email : mairie.colombe@wanadoo.fr

www.colombe.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE COLOMBE

Lundi de 9h30 à 11h30

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Informations Municipales n° 102 | Avril 2022

Directeur de publication : Martine Jacquin

Maquette/Mise en page : www.pommecannelle.com

Impression : Imprimerie Ruzzin

Email : mairie.colombe@wanadoo.fr

Crédit photo : Colombe, Hiceo photo,

Pixabay, Freepik